

Le mot du Président

Vous venez d'adhérer à L'AMICALE CANINE DE VILLERS SAINT PAUL, club de chiens d'utilité de la région Creilloise : **soyez les bienvenus.**

☛ Qui sommes-nous ?

➤ Des moniteurs, passionnés de chiens, ouverts à toutes les races, ayant le respect du chien et de son conducteur, satisfaits de les voir progresser à chaque séance d'entraînement.

➤ Nous sommes aussi des gens qui pratiquons le sport canin, c'est-à-dire que les plus expérimentés d'entre nous, participent avec leur compagnon aux différentes épreuves de travail et d'utilité organisées par la Centrale Canine.

☛ Qu'attendons-nous de vous ?

➤ Ce n'est pas en trois séances que votre compagnon deviendra un Mabrouk, Rintintin ou autres vedettes du petit écran. **L'éducation** et le dressage ne sont que **patience** et **persévérance**. Les séances du week-end ne suffiront pas à elles seules. Pour progresser normalement, il sera nécessaire que vous consacriez quelque temps à votre compagnon dans la semaine.

➤ Il est indispensable que vous imposiez votre volonté à votre chien mais ceci dans la joie et en utilisant les pulsions de votre animal. Nous ne pratiquons pas le domptage, les plus gros problèmes venant toujours de vous-même, plutôt que de votre chien.

➤ Les résultats ne seront pas toujours rapides et spectaculaires, ne vous découragez pas.

➤ Sachez aussi que le club fonctionne uniquement avec des **bénévoles**. Votre cotisation sert à l'aménagement et à l'entretien du terrain, au renouvellement des installations et du matériel, plus coûteux qu'on ne le croit. Votre participation financière ne vous fait pas client d'une société de service.

➤ Vous êtes membre d'une **association** qui doit devenir la vôtre : plus vous participerez, plus vous recevrez.

Courage, patience, vous serez récompensés, soyez-en convaincus.

Patrick CASTELAIN